

DIAZIPRIM[®]

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 15-06-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Veaux, agneaux, porcins, lapins et volailles.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Affections à germes sensibles à la sulfadiazine et au triméthoprim.

Chez les veaux, les agneaux, les porcins, les lapins et les volailles :

- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

Chez les veaux et les agneaux :

12,5 mg de sulfadiazine et 2,5 mg de triméthoprim par kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 4 à 7 jours consécutifs, par voie orale, correspondant à 1,5 ml de solution pour 10 kg de poids vif toutes les 12 heures pendant 4 à 7 jours consécutifs, à mélanger à l'aliment d'allaitement (lors de l'adjonction de l'eau).

Chez les porcins, les lapins et les volailles :

25 mg de sulfadiazine et 5 mg de triméthoprim par kg de poids vif et par jour pendant 4 à 7 jours consécutifs, par voie orale, correspondant à 3 ml de solution pour 10 kg de poids vif et par jour en continu pendant 4 à 7 jours consécutifs, à diluer dans l'eau de boisson ou l'aliment liquide.

La quantité d'eau de boisson ou l'aliment liquide consommée par les animaux dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la posologie recommandée, la concentration en sulfadiazine et en triméthoprim doit être ajustée en conséquence.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Sulfadiazine 83,35 mg

Triméthoprim 16,65 mg

Excipient QSP 1 mL

Principes actifs / Molécule

Triméthoprim, Sulfadiazine

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour la production porcine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : 12 jours.

Œufs : en l'absence d'un temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les espèces pondeuses productrices d'œufs de consommation, 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

La sulfadiazine est un sulfamide à longue durée d'action et à spectre d'activité large. Elle est active contre les bactéries Gram + et Gram -.

Le triméthoprimé appartient à la famille des diaminopyrimidines. Il est actif contre les streptocoques et la plupart des bactéries Gram -.

En association, ces deux principes actifs sont synergiques. La sulfadiazine est potentialisée par une diaminopyrimidine, le triméthoprimé. L'association de ces deux principes actifs permet un blocage séquentiel de la biosynthèse de l'acide folique. Ces deux substances agissent de manière séquentielle sur la voie de synthèse de l'acide tétrahydrofolique : le sulfamide en inhibant l'incorporation de l'acide para-aminobenzoïque dans l'acide folique, le triméthoprimé en inhibant spécifiquement la dihydrofolate réductase microbienne.

Le spectre d'activité théorique s'étend à la fois aux germes Gram + (*Staphylococcus*, *Listeria*, ...) et aux germes Gram - (*Escherichia coli*, *Salmonella*, *Proteus*, *Enterobacter*, *Bordetella*, ...).

Propriétés pharmacocinétiques

La sulfadiazine est considérée comme un sulfamide semi-retard avec une assez longue persistance des taux plasmatiques. Sa fixation aux protéines plasmatiques est importante. La distribution est bonne dans la plupart des tissus et des organes.

Le triméthoprimé est rapidement absorbé après administration orale. Il est largement distribué dans l'organisme. Les deux principes actifs sont partiellement métabolisés au niveau du foie. Leur élimination est essentiellement rénale.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'antécédents d'allergie aux sulfamides ou au triméthoprimé.

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'insuffisance rénale ou hépatique graves.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Ne pas utiliser chez les femelles pondeuses productrices d'œufs de consommation (voir la rubrique « Temps d'attente »).

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Non connus.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ne pas manipuler ce produit en cas d'allergie connue aux sulfamides.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation du produit.

En cas d'apparition, après exposition au produit, de symptômes tels qu'une éruption cutanée, consulter un médecin et montrer la présente mise en garde.

Un gonflement au niveau du visage, des lèvres ou des paupières ou des difficultés respiratoires constituent des symptômes plus graves et nécessitent des soins médicaux urgents.

Autres précautions

Non connues.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Des effets tératogènes et fœtotoxiques ont été observés chez les animaux de laboratoire à des doses supérieures aux doses thérapeutiques recommandées.

L'utilisation du produit en cas de grossesse et de lactation est contre-indiquée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Non connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois.

Durée de conservation dilution dans l'eau de boisson conforme aux instructions : 12 heures.

Durée de conservation dilution dans le lait conforme aux instructions : 2 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

HUVEPHARMA SA
34 RUE JEAN MONNET
ZONE INDUSTRIELLE D'ETRICHE
SEGRE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
FRANCE

Classification ATC Vet

- QJ01EW10

Laboratoire



HUVEPHARMA SA
34 rue Jean Monnet
ZI d'Etriché
Segré
49500 Segré-en-Anjou Bleu

Med'Vet

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/8645630 0/2000

Date de première autorisation

2000-05-30

Présentation et quantité

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 100 mL

Code GTIN : 03661753028979

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 250 mL

Code GTIN : 03661753028962

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 500 mL

Code GTIN : 03661753042876

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 1 litre

Code GTIN : 03661753028986

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 2 litres

Code GTIN : 03661753016877

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 5 litres

Code GTIN : 03661753016884

DIAZIPRIM[®] Flaçon de 10 litres

Code GTIN : 03661753028993